

Couturier – CAP MMVF - Blocs 1 et 2

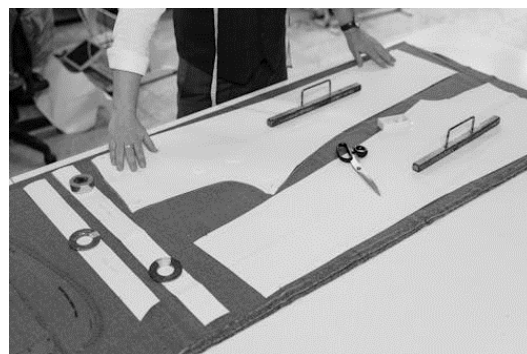
Métiers de la Mode Vêtement Flou

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le couturier :

- Modifie, ajuste, retouche ou crée des vêtements sur mesure et personnalisés.
- Prend les mesures du client puis dessine les patrons. Il réalise ensuite le vêtement dans sa totalité ou répartit les tâches entre plusieurs ouvriers. Il procède aux essayages et effectue les retouches nécessaires.
- Maîtrise différentes techniques et sait utiliser les machines à coudre, des plus sophistiquées aux plus traditionnelles : piqueuse plate, surjeteuse, brodeuse... Il doit connaître parfaitement son outil de travail, l'entretenir et être capable de l'alimenter comme, le cas échéant, procéder à de petites réparations.
- Doit avoir de la dextérité, être organisé, précis, rigoureux, à l'écoute des clients et savoir se repérer sur un plan, savoir s'adapter aux changements technologiques pour les machines et esthétiques pour rester à la mode.



Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP - Métiers de la mode vêtement flou * (RNCP42124)** ; sur les blocs de compétences n°1 RNCP42124BC01 - Analyse d'exploitation de données esthétiques et techniques et n°2 RNCP42124BC02 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie vêtement

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2031

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement les métiers de la mode vêtement flou
- Mettre en pratique les techniques de couture pour réaliser la fabrication et l'assemblage des vêtements
- Acquérir les compétences visées dans le bloc 1 du CAP :
 - Lire, décoder, sélectionner et classer les informations
 - Participer à la construction des éléments du modèle
- Acquérir les compétences visées dans le bloc 2 du CAP :
 - Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels
 - Appliquer une organisation au poste de travail
 - Effectuer les opérations de coupe et d'entoilage
 - Effectuer les opérations de préparation à l'essayage
 - Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition et de repassage
- Effectuer les opérations de préparation de la coupe
- Contrôler la qualité à tous les stades de fabrication
- Transmettre des informations
- S'intégrer dans une équipe

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Bases du métier de couturier

- Appréhender l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité
- Identifier les principaux repères de l'histoire du vêtement, de ses accessoires de l'antiquité à nos jours (la mode, la culture...)
- Acquérir le vocabulaire, les principes de classification et d'organisation des couleurs, les notions de style et de propriété des matières (proportions, dimensions, aplomb...)
- Acquérir les connaissances sur matières d'œuvre (étoffes, fils, aiguilles, thermocollant...)
- Lire et compléter une fiche technique
- Lire et utiliser un patron
- Effectuer les prises de mesures
- Utiliser les machines à coudre et les autres équipements (surjeteuse, piqueuse...), en identifier le fonctionnement et les réglages
- Assurer la maintenance et l'entretien de premier niveau des matériels et des machines

Module 2 : Préparation des étapes de travail en couture

- Analyser la demande du client à partir du cahier des charges ou du dossier technique
- Choisir les matières d'œuvre, les matériels à utiliser ainsi que les techniques appropriées
- Réaliser une proposition graphique, chromatique et/ou volumique pour l'ensemble ou une partie d'un vêtement
- Repérer les éléments constitutifs d'un vêtement sur le patron
- Adapter le patron d'un modèle (contrôler les formes, les dimensions...)
- Préparer les matières d'œuvre et les opérations de coupe
- Organiser et préparer le poste de travail en respectant les règles de sécurité, de la coupe à la finition

Module 3 : Réalisation des étapes de travail en couture

- Effectuer les opérations de coupe
- Procéder aux opérations d'entoilage
- Effectuer les opérations de préparation à l'essayage et marquer les modifications :
- Effectuer les opérations d'assemblage, montage, plis, fronces,
- Réaliser les opérations de finition : surfil, bordé, bagué, pose d'agrafes, différents points main
- Effectuer les opérations de repassage à tous les stades de fabrication

Module 4 : Qualité et Commercialisation

- Contrôler la qualité du vêtement à toutes les étapes de la fabrication, en début, en cours et en fin de réalisation
- Analyser les difficultés et les anomalies constatées afin de constituer une base de réflexion pour améliorer la qualité
- Identifier les points clés pour équiper son atelier : choix du matériel, des fournisseurs et commercialisation de ses productions : (calculer les coûts et évaluer les prix de vente)

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
 - EP1 - Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques
 - EP2 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :

- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;

Durée : 105h sur 15 jours en continu ou en discontinu + (en option) 1 à 14 semaines de stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 4250€ net de taxe par participant



A noter : Il existe **diverses sources de financements** (CPF, France Travail, OPCO...) en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,

Consultez-nous pour en savoir plus.

service-clients@passpassion.fr

- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases du métier de Couturier

Autres informations importantes :

- Vous pouvez venir avec vos tissus. Le cas échéant, nous vous conseillons de bien définir votre réalisation et son budget avec la formatrice avant de commencer

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et vérifier également que cette formation corresponde bien à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet aussi d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et les supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer. Ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation pour que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), examens blancs.
- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap



Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référente handicap :

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - 07 64 39 80 40

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels, c'est à dire sur les épreuves :

- EP1 – Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques
- EP2 – Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP – Métiers de la mode – Vêtement Flou, Ministère de l'Education Nationale :

<https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b268.html>

Vous vous présenterez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de couturier, les débouchés en emploi direct :

- Couturier industriel
- Couturier en atelier de retouche
- Tailleur couturier
- Artisan couturier
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Métiers de la mode vêtement flou https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42124	CAP - Métiers de la mode vêtement tailleur https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42125
	CAP - Métiers de la mode chapelier modiste https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42123	
Niveau 4 et 5	BAC PRO - Métiers de la couture et de la confection https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38729	BTS - Métiers de la mode – vêtements https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36777/

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/couturier-industriel-couturiere-industrielle>

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-metier/metiers/tailleur-couturier-tailleuse-couturiere>